

121 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE NORD EN 2021

FO DRFiP 59 avait adressé, avec l'ensemble des organisations syndicales du département, une lettre ouverte au Directeur local (voir [ici](#)) l'interpellant sur le chiffre alarmant de 118 suppressions emplois en 2021 dans le Nord.

Le Directeur s'était bien gardé de nous répondre qu'en réalité, ce ne sont pas 118 emplois qui seront finalement supprimés dans le Nord mais 121. En effet, 3 emplois supplémentaires seront supprimés au titre du "rebasage".

Traduction de ce terme faussement technique en termes simples : il s'agit d'un outil de réduction de la vacance, la DGFIP ne supprime pas uniquement les emplois dont elle dispose mais également ceux qu'elle n'a pas et qu'elle n'aura finalement jamais.

La DRFiP 59, qui représente à peine 3 % des effectifs nationaux va donc subir à elle seule 6,72 % des suppressions d'emplois à la DGFIP et **2,87 % des suppressions d'emplois dans l'ensemble de la Fonction publique d'Etat en 2021 !!!**

Comment expliquer une telle situation alors que le projet de loi de finances 2021 prévoit de relancer l'activité économique et que c'est précisément à la DGFIP d'y faire face, y compris par le soutien aux entreprises ? Ici encore, la DRFiP 59 est en 1ère ligne puisque les collègues du centre de contact de Lille répondent depuis maintenant 2 mois aux sollicitations des entreprises en détresse sans avoir été formés pour cela.

C'est pourtant le Centre de contact de Lille, sur la partie CPS fixe qui supportera 27 suppressions d'emplois en 2021 : 2A , 11B et 14C.

Aucun de nos services n'est épargné et vous trouverez ci-dessous le détail des suppressions d'emplois par service. Une fois de plus, il faut le souligner, ce sont les catégories B et C qui contribueront le plus aux suppressions d'emplois : - 61 B et - 51 C.

Ne cherchez pas de logique à ce qui est à l'œuvre ici. Il s'agit bien plus simplement d'une idéologie. Celle qui considère que l'emploi public est une charge alors qu'il fonde notre conception de la solidarité nationale. Celle qui considère que l'on peut privatiser le service public alors qu'il est une ressource au service de l'intérêt général. Celle enfin qui considère que le fonctionnaire est un privilégié et non un rempart contre les privilèges.

Feuille11

	Services concernés	
	Direction	CEL (service d'encaissement)
CGR		--2C
CSRH		-2 (-1B -1C)
RF Douai (recouvrement)		-1B
SPL antenne Dunkerque		-1C
SPL antenne Valenciennes		-2B
EDR		-14 (-7B -7C)
Audit		-1IP
Direction Lille		-2IDIVHC -2IDIVCN
SIE	Armentières	-1B
	Dunkerque	-1B
	Lille Nord	-1B
	Grand Lille Est	-1B
	Roubaix Nord	-1B
	Roubaix Sud	-1B
	Tourcoing	-2B
	Douai	-1B
	Lille Ouest	-1B
	Maubeuge	-1B
	Valenciennes la Rhonelle	-2B
	Valenciennes Val de Scarpe	-1B
SIP	Armentières	-1C
	Dunkerque	-1C
	Lille Nord	-1C
	Grand Lille Est	-1C
	Lille Seclin	-1C
	Roubaix	-2C
	Tourcoing	-1C
	Douai	-1C
	Lille Ouest	-1C
	Maubeuge	-1C
	Valenciennes	-2C
	Cambrai	-1C
	SDIF/SDE	SDIF Lille
SDIF Valenciennes		-1B
SDE Lille		-1C
PCRCP	Roubaix Lomme	-1B
	Tourcoing Armentières	-2B
	Lille	-1B
	Douai Cambrai	-1B
PCE	Roubaix	-1B
	Douai	-1B
	Dunkerque	-1B
	Tourcoing	-1B
	Valenciennes Est	-1B
	Valenciennes Ouest	-1B
	Lille Municipale	-2 (-1B -1C)
	Cambrai Mun et Hosp	-2 (-1B -1C)
	Villeneuve d'Ascq	-2 (-1B -1C)
	Anzin	-1C

Feuille11

Trésoreries

Douai Municipale	-2 (-1B -1C)
Paierie Départementale	-2 (-1B -1C)
Paierie Régionale	-1B
Templeuve	-1C
Cassel	-1B
Arleux	-1B
Masnières	-1C
Loos-les-Weppes	-1B
Fourmies	-1C
Hazebrouck	-1B
Steenvoorde	-1C
Marly	-1B
Somain	-1B
Maubeuge Municipale	-1C
Sin-le-Noble	-1C
La Bassée	-1B
Bailleul	-1C
Marcq-en-Barœul	-1B
MEL	+1C